

Gestion prophylactique de la jaunisse en betterave sucrière – campagne 2026

Gestion des cordons de déterrage

Les collets de betteraves qui repoussent sur les tas de terre issus du déterrage seront contaminés si la parcelle était atteinte de jaunisse durant la campagne précédente.

Si ces résidus n'ont pas été épandus puis enfouis à l'automne dernier, il est nécessaire de les détruire, notamment par le retournement des andains de déterrage lorsque la terre est suffisamment sèche et maniable.

Sur 76 échantillons de repousses de betteraves prélevées dans des cordons de déterrage en janvier 2026 dans toutes les zones de production, 67 % sont positifs à au moins un virus de la jaunisse (source : ITB)

Gestion des repousses dans les céréales implantées après betteraves

Repousses de betteraves trainantes + résidus d'andains de déterrage épandus

- Vérifier si des repousses de betteraves ont survécu aux désherbages d'automne.
- En présence de repousses, prévoir des actions de lutte.

Sur 19 échantillons de repousses de betteraves prélevées dans la culture de céréale post-betterave en janvier 2026, 37 % sont positifs à au moins un virus de la jaunisse (source : ITB).

Les conseils de destruction peuvent être retrouvés dans les articles suivants :

<https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/gestion-prophylactique-de-la-jaunisse-quand-et-comment-agir>

<https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/virus-de-jaunisse-une-forte-contamination-detectee-dans-les-repousses-de-betteraves>

Dans les zones de proximité entre betterave sucrière et betterave porte-graine (BPG)

Dans la mesure du possible, il est très fortement recommandé aux agriculteurs de ne pas semer de betteraves sucrières à proximité immédiate des BPG. Un éloignement d'au moins 1 km est préconisé, de bord à bord de parcelles, pour éviter une perte de productivité trop importante. Cette distance correspond à un compromis basé sur des considérations à la fois scientifiques et socio-économiques. Au-delà d'1 km, des symptômes sont présents, mais souvent moins sévères. L'ITB et les sucreries continueront d'accompagner les agriculteurs avec un suivi des parcelles dans la zone de production mixte entre betteraves sucrières et porte-graines.